



9 janvier 2026 – Saint-Dizier-Masbaraud. Cérémonie des vœux.

9 janvier 2026 – Saint-Dizier-Masbaraud. Cérémonie des vœux.

LA MONTAGNE

Des vœux réduits à la portion congrue

Par notre correspondant à : Saint-Dizier-Masbaraud

Publié le 13 janvier 2026 à 17h25



Joël Royère et ses adjoints © Droits réservés

Saint-Dizier-Masbaraud. Des vœux réduits à la portion congrue. Joël Royère, maire de Saint-Dizier-Masbaraud, a présenté vendredi 9 janvier, les vœux de la municipalité à la population dans une salle des fêtes qui avait fait le plein.



9 janvier 2026 – Saint-Dizier-Masbaraud. Cérémonie des vœux.

En cette période pré-électorale, le maire a volontairement restreint la cérémonie à la portion congrue, se contentant de remercier les uns pour leurs travaux d'élus ou communaux et les autres pour leurs engagements associatifs ou professionnels qui mettent leur bénévolat ou leurs métiers au service de la communauté.

Joël Royère a annoncé que la mairie avait célébré deux mariages et trois Pacs, enregistré la naissance de sept bébés et déploré dix décès l'an dernier. Un verre de l'amitié a conclu cette cérémonie de vœux.